

disposition des Indiens. J'ignore lequel des deux représentants a raison, mais ils ne peuvent pas avoir raison tous les deux.

M. Nielsen: Je pose la question de privilège...

Le président: Je crois que l'honorable représentant soulève la question de privilège.

M. Nielsen: En effet. L'honorable représentant de Bonavista-Twillingate m'accuse d'avoir contredit le ministre. Il n'en est rien. Ce programme s'ajoute à celui qui a été établi pour les Indiens—programme qui a été grandement étendu en ces dernières années à l'avantage des gens du Nord.

L'hon. M. Dinsdale: Je pourrais peut-être ajouter un mot. J'ai oublié qu'il y a quatre ans environ, ces questions relevaient de l'honorable représentant et qu'il s'est produit tellement de changement depuis cette date—des progrès de géant ont été réalisés—que j'aurais peut-être dû être plus précis dans ma réponse.

L'hon. M. Pickersgill: Voilà justement pourquoi je demandais des précisions. Il y a déjà près de cinq ans que je n'ai plus la direction du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Une voix: Oui, et il se passera un autre cinq ans...

L'hon. M. Pickersgill: Oh non! Peut-être cinq mois...

Une voix: Quatre mois.

L'hon. M. Pickersgill: Je doute que cela se rapporte au crédit à l'étude, bien qu'il serait intéressant de discuter la question, même si l'on n'arrivait à rien en l'absence du premier ministre qui en dit encore moins aux honorables vis-à-vis qu'au reste de la population.

L'hon. M. Martin: Ils sont très agités.

L'hon. M. Pickersgill: C'est visible. Toutefois, je reviens à la question de l'habitation pour les Indiens. Je suppose que le ministre est au courant qu'à l'époque où M. Lesage était ministre du Nord canadien et que j'étais ministre responsable des Affaires indiennes, une entente a été conclue entre les deux ministères en vertu de laquelle le ministère du Nord canadien fournissaient les écoles aussi bien pour les Indiens que pour le reste de la population dans les Territoires du Nord-Ouest. A mon avis, c'était une mesure sage et progressiste. J'ai supposé que, comme il n'y a pas de réserve indienne dans les Territoires du Nord-Ouest—les Indiens là-bas s'installent où ils veulent comme le reste de la population—le ministère de la Citoyenneté et de

[L'hon. M. Pickersgill.]

l'Immigration n'avait pas de programme de logement spécial destiné aux Indiens, mais qu'il en appliquait un seul à toute la région. C'est donc avec étonnement que j'ai entendu le ministre déclarer que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration avait aussi un programme à cet égard. Est-ce exact?

L'hon. M. Dinsdale: L'honorable député vient de répondre à sa propre question. Toutes ces initiatives concernant le bien-être, le logement et ainsi de suite, font l'objet de collaboration entre les ministères intéressés, afin d'assurer une plus grande efficacité.

L'hon. M. Pickersgill: Évidemment, le ministre cherche à se reprendre. En d'autres termes, il dit qu'il n'existe qu'un seul programme de logement dirigé par son propre ministère. Est-ce vrai?

M. Nielsen: Monsieur le président, si vous me le permettez...

L'hon. M. Pickersgill: Ah, voici que l'ad-joint parlementaire vient à la rescousse.

M. Nielsen: Ou bien le député veut vraiment embrouiller la question ou alors il est mal informé. En tant qu'ancien ministre, il devrait savoir qu'un programme de logement pour les Indiens s'étendait à tout le Nord et que ce programme a pris beaucoup plus d'ampleur depuis l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement. Le programme que le ministre a exposé par son crédit supplémentaire se superpose à celui de la Direction des affaires indiennes pour fournir des maisons non seulement aux Indiens, s'ils veulent profiter des conditions offertes, mais à tous les habitants du Territoire. Ces gens peuvent ainsi avoir leur maison dans une région où, sans cela, à cause des frais élevés de construction dans le Nord et des dispositions actuelles de la loi nationale sur l'habitation, ils ne pourraient s'en faire construire.

L'hon. M. Pickersgill: Je remercie le député du Yukon du seul compliment qu'il m'ait jamais fait. En effet, n'a-t-il pas déclaré que quand j'étais ministre, il existait un programme très important de logement pour les Indiens? Par inadvertance, l'honorable député a admis que je disais la vérité cet après-midi en parlant des réalisations du gouvernement précédent.

M. Nielsen: Encore une fois, je ne puis laisser passer cela sans commentaire, car je n'ai pas employé le mot «important». Si j'avais à parler du programme, je dirais que c'était un programme de toute petite envergure sous le régime libéral et qu'il s'est décuplé depuis quatre ans.

M. Robichaud: Le ministre peut-il dire au comité si son ministère a évalué le coût par